

**Signature de l'adhésion de la Guadeloupe
A l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC)**

Basse-Terre, 14 avril 2014

Allocution

Présidence du Conseil Régional de Guadeloupe

Mme BOREL

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Secrétaire général de l'Association des Etats de la Caraïbe, Son Excellence Alfonso MUNERA,

Madame la Préfète de Guadeloupe ~~ou son représentant~~,

Monsieur Fred CONSTANT, Ambassadeur délégué à la coopération régionale Antilles-Guyane,

Monsieur le Président du Conseil général ou son représentant,

Mesdames et messieurs les Maires de Guadeloupe ou leur représentants,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdemoiselles et messieurs les élus du Conseil régional des jeunes,

Mesdemoiselles et messieurs les lycéens des sections internationales,

Mesdames et messieurs les représentants des chambres consulaires, des associations, des entreprises et de la société civile,

Mesdames et messieurs,

Dans le livre d'or de l'histoire caribéenne, s'ouvre aujourd'hui une nouvelle page de notre récit partagé.

En ce jour solennel, la Guadeloupe signera en termes institutionnels, l'éclatante expression et la légitime reconnaissance de sa dimension caribéenne, donnant corps à l'aboutissement d'une histoire commune qui, au fil des siècles, a distillé des échanges et tissé des liens, entre les territoires et entre les hommes.

Affirmant formellement son engagement à participer de façon pleine et entière au concert des nations caribéennes, aujourd'hui, vous l'aurez compris, la Guadeloupe a rendez-vous avec son histoire.

J'ai donc un immense plaisir à recevoir ce matin, à l'Hôtel de région, Son Excellence Alfonso MUNERA, Secrétaire général de l'AEC, qui nous honore de sa présence parmi nous, en cette circonstance historique. En effet, la collectivité régionale s'est engagée de longue date dans une dynamique de coopération volontariste, visant à développer et à consolider ses relations avec ses voisins de la mer des Caraïbes, en particulier au sein des instances de l'AEC.

Qu'il me soit permis de saluer également les services de l'Etat, ~~en la personne notamment de monsieur l'ambassadeur Fred CONSTANT,~~ pour l'action conjuguée du Ministère des affaires étrangères et du Ministère des outre-mer français. C'est leur étroite collaboration qui a rendu possible cette démarche institutionnelle novatrice, conduisant au terme d'un long cheminement juridique, à la rédaction de l'acte que nous signerons dans quelques instants avec l'AEC.

Rappelons-le, à travers la représentation diplomatique de la France, la région Guadeloupe prend part activement depuis plus de dix ans, aux diverses activités de l'AEC dans bien des domaines, en étant présente par exemple, aux bureaux exécutifs des comités spéciaux.

Assurément, ces premiers travaux préfiguraient l'émergence d'une communauté de vues et d'actions entre nos institutions respectives.

Ils favoriseront désormais la mise en œuvre de projets stratégiques : de développement économique en faveur des entreprises et de l'emploi, de gestion des risques naturels, comme nous avons pu le faire avec le projet PIRAC et la mise en œuvre d'une performante plateforme d'intervention rapide dans la caraïbe, ayant fait ses preuves lors de catastrophes en Haïti.

Il s'agit également de diffuser largement l'excellence de la création artistique caribéenne, ainsi que nous nous y employons avec le Congrès international des écrivains de la Caraïbe, manifestation littéraire placée sous l'égide de la région Guadeloupe, qui nous conduit chaque année à célébrer des auteurs caribéens de talent, à l'instar des Haïtiens Frankétienne ou Edwige Danticat ; ou encore du prix Nobel de littérature, Derek Walcott, de Sainte-Lucie.

S'agissant de la formation des hommes, enjeu déterminant pour notre Grande caraïbe, la Guadeloupe est également très investie à l'égard de ses voisins, à travers notamment un dispositif de promotion des langues dans la caraïbe tel que le magnifique projet CIGAREL, dont le champ d'action recouvre plus de 10 pays caribéens.

Je pense aussi à l'exceptionnel projet d'industrialisation de l'énergie géothermique à la Dominique, soutenu par la Guadeloupe ; ou encore à la qualité de nos infrastructures, y compris portuaires et

aéroportuaires, lesquelles pourraient être utilement mobilisées pour optimiser les transports intra-caribéens et renforcer l'unification spatiale de la zone Caraïbe.

Allant plus loin encore, la Guadeloupe, terre d'innovation, se saisira de cette occasion historique, afin de déployer avec ses partenaires caribéens : son expertise scientifique et technologique, son offre de services dynamique et diversifiée, ses savoir-faire traditionnels et industriels... ou encore les potentialités de son cadre naturel exceptionnel.

Autant d'atouts, pour n'en citer que ceux-là, qui sauront stimuler une ambitieuse génération de projets caribéens, notamment dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne « INTERREG CARAIBES », dont la Région Guadeloupe demeure l'autorité de gestion pour la programmation 2014-2020. C'est ainsi qu'aux fins de favoriser un dialogue ouvert sur les perspectives de coopération entre le programme INTERREG CARAIBES et l'AEC, cette dernière a désigné en son sein un référent chargé de participer à nos côtés, aux divers comités et travaux officiels d'INTERREG.

Chers invités, la date d'aujourd'hui marque l'aboutissement d'un long processus d'adhésion à l'AEC, fruit d'une collaboration intense et intelligente, entre toutes ses parties prenantes.

Cependant notre dynamique d'insertion régionale ne s'arrête pas là. Membre depuis 2012 de la CEPALC (la commission économique des Nations-Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes – dont nous allons bientôt rejoindre le Comité de développement et de coopération des Caraïbes), la Guadeloupe a également entamé les démarches officielles aux fins d'intégrer l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale) et la CARICOM (Communauté des Caraïbes)... mais l'agenda du rayonnement hors de nos frontières relève d'un temps long, et notre route est encore jalonnée d'étapes.

Ces remarquables avancées diplomatiques n'auraient pas été possibles sans le dévouement de nos forces vives, au sein même de la collectivité régionale. Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance à la présidente de la Commission Coopération, Mme Thérèse MARIANNE-PEPIN, énergique ambassadrice de la région Guadeloupe, et chantre d'une politique de coopération qui soit à la fois, audacieuse et pleinement effective.

Je pense également à l'engagement quotidien des agents de la Direction des affaires européennes et de la coopération, et tout particulièrement au service de coopération, toujours mobilisé ici et ailleurs, pour promouvoir nos dossiers sur de multiples fronts.

Enfin, je suis fière de pouvoir citer nos Chargés de coopération en poste à l'étranger, ces talentueux jeunes Guadeloupéens que la

collectivité régionale a affectés dans 5 des ambassades et consulats de France dans les Caraïbes et les Amériques (à Sainte-Lucie, au Panama, en République dominicaine, à Miami, au Québec).

Recevez toutes et mes plus chaleureux remerciements.

Nous avons débuté cette matinée en rendant hommage aux diplomates caribéens récemment disparus, parmi lesquels l'ancien Secrétaire général de l'AEC, le professeur Norman GIRVAN. Toute la Caraïbe pleure aujourd'hui un de ses fils les plus illustres, je ne saurais conclure mon propos, sans avoir une pensée à son égard.

Ce brillant universitaire et diplomate jamaïcain, fut le 3^e secrétaire général de l'AEC de 2000 à 2004, et nous a quitté il y a à peine quelques jours. Professeur émérite de l'Université des West-Indies, il a renouvelé la pensée économique sur la Caraïbe et l'Amérique latine, l'exhortant à se réinterpréter à partir de sa propre identité et l'invitant à l'action pour construire sa propre histoire.

Ayant fait de l'intégration régionale caribéenne un des thèmes essentiels de ses travaux, il plaidait ardemment pour que celle-ci serve un grand dessein caribéen, ancré sur la mobilisation d'authentiques forces communes. Cet humaniste appréhendait l'homme caribéen dans son entièreté et la société caribéenne comme un tout, englobant sans en dénier aucune, ses multiples réalités.

Son message nous anime aujourd'hui, lorsque nous affirmons avec notre entrée à l'AEC, la singulière et harmonieuse diversité de la Grande Caraïbe.

Ainsi c'est avec fierté, ferveur et solennité, que la Guadeloupe procédera à la signature de cet accord d'adhésion avec l'AEC, en son nom propre. Que bien au-delà de la force juridique de l'acte et de la portée symbolique de la cérémonie, notre cheminement commun puisse se nourrir de cette promesse nouvelle : celle de relations réciproques d'appartenance à une même communauté de destin, au bénéfice de toutes les filles et de tous les fils de la caraïbe.

Tel le vœu que solennellement je formule, en ce jour historique.

Merci de votre attention.